

# CAMPUS DES TALENTS

## ANNONCE DOMMAGE aux SOINS

### Formatrice

Sophie PIBAROT-LAVANDIER Avocat

### Objectifs

- Poser le cadre juridique de l'annonce du dommage
- Comprendre la responsabilité juridique liée à l'annonce
- Savoir sécuriser juridiquement
- L'annonce et sa traçabilité
- Informer sans aggraver : articulation juridique et relationnelle
- Annonce du dommage et gestion institutionnelle

### Contenu

#### Cadre juridique de l'annonce

- Obligation d'information du patient
- Distinction dommage évitable/ non évitable
- Qui doit informer, quand, comment ?

#### Responsabilité juridique liée à l'annonce

- Responsabilité civile –pénale-disciplinaire

#### Cas pratiques interactifs

#### Savoir sécuriser juridiquement

- Enjeux de traçabilité dans le dossier patient

#### L'annonce et sa traçabilité

- Coordination avec la direction, le service qualité, les assurances
- Rédaction d'un compte rendu

#### Informé sans aggraver

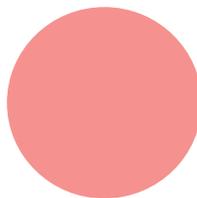
- Droit à l'information
- Les limites de la parole
- Notion de médiation et d'écoute dans un cadre sécurisé

#### Annonce du dommage et gestion institutionnelle

- Rôle de l'établissement : cellules de gestion des risques
- Déclaration des EIG
- Interactions avec les assurances et les procédures contentieuses

## Modalité d'évaluation

- La présence à l'ensemble des modules est obligatoire
- Contrôle des connaissances théoriques via un QCM à l'entrée et à l'issue de la formation construit à partir des objectifs pédagogiques



## Remis à l'apprenant

### En début de formation

Livret d'accueil, planning de la formation, fiche programme.

### En fin de formation

Support papier du contenu de la formation, QCM d'évaluation corrigé.

## Moyens pédagogiques

- Brainstorming, Cas pratiques, cours magistral

### Pré-requis

- Travailler dans un établissement de santé

### Public

- À destination de tout public travaillant en établissement de santé

#### Durée

7 heures  
soit 1 jour

#### Horaires

9h -12h30  
13h30 - 17h

#### Lieu du stage

(si organisation inter)  
Campus des Talents  
d'Aésio Santé  
60, rue Robespierre  
42100  
Saint-Etienne

#### Groupe

De 6 à 12

#### Tarifs

Nous consulter

### Conditions de maintien

Un minimum de 6 participants est requis pour le maintien d'une session inter-établissement. L'annulation de la session se fera 10 jours avant son commencement si les conditions ne sont pas remplies. Le Campus des Talents dispose de locaux permettant d'accueillir les personnes à mobilité réduite. Si vous avez besoin d'un aménagement contactez nous pour sa mise en place.

